



LE CH'TI CARNINOIS

Informations Municipales



L'INTOLÉRABLE !

Qui est le Sériat Killer de chats ?

Le 28 février dernier, un couple d'habitants de la rue du 14 juillet ont eu la triste surprise de découvrir leur chat agonisant dans le jardin, il avait rassemblé toutes ses forces pour rentrer à la maison, l'examen vétérinaire a révélé qu'il avait les poumons criblés de plomb, ce chat a été victime d'un acte aussi lâche que gratuit.

Comment peut-on ne pas distinguer un lièvre d'un chat, il a vraisemblablement été volontairement pris pour cible, c'est un acte de couardise et de bassesse que de prendre un chat pour cible. L'animal n'a pas pu être sauvé il a tout simplement eu droit à l'euthanasie pour abréger ses souffrances.

"Il y a des fous en liberté ! Imaginez que la balle qui a tué ce chat ait traversé une haie, et qu'un enfant se soit trouvé derrière ! Nous n'habitons pas en pleine forêt ou à la montagne, mais en plein centre bourg. La personne qui a fait ça représente un véritable danger."

Mais nous n'en resterons pas là, car dans le même temps plusieurs chats de propriétaires Carninois ont disparu. Un courrier va être envoyé au procureur de la république afin de diligenter une enquête, non seulement pour la mort du chat et la disparition en nombre des autres, mais aussi pour la mise en danger d'autrui que représente le fait de tirer à proximité immédiate des maisons, car ce chat de 8 ans, ne dépassait jamais son petit périmètre d'une centaine de mètres autour de la rue du 14 juillet.

La loi punit les sévices aux animaux et il ne faut pas avoir peur d'attaquer au porte-monnaie les Rambo moyennageux de la gâchette !

Bien sûr, dans la vie il y a des événements beaucoup plus graves que la mort d'un chat, même dans de telles circonstances, mais il est possible à la fois d'aimer les hommes et d'aimer les animaux.

Le Docteur Albert Schweitzer, humaniste, dit « Quiconque s'étant habitué à regarder la vie de n'importe quelle créature vivante comme si elle n'avait aucune valeur, risque dangereusement de se faire aussi à l'idée que les vies humaines sont sans valeur.



Comptage gibier

La Société de Chasse procédera au comptage du gibier le :
Dimanche 27 mars 2011
à 9 heures

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes



MARS - AVRIL 2011



PARCOURS DU CŒUR 2011

Le parcours du cœur aura lieu le :
dimanche 3 avril 2011
Le nettoyage du parcours sur la commune se fera le :
samedi 2 avril 2011
départ à 9 heures de la Mairie,
les bénévoles seront les bienvenus



Cérémonie de citoyenneté

Vous venez d'avoir 18 ans. Nous vous invitons à une cérémonie citoyenne durant laquelle vous seront remis votre carte d'électeur et le Livret du Citoyen.

Celle-ci se déroulera le
samedi 9 avril 2011
à 11h00

salle du Conseil Municipal en mairie
et sera clôturée par le verre de l'amitié.

Chasse à l'oeuf



L'association des parents d'élèves et l'association Osez Bouger organisent une chasse à l'œuf le :

lundi 25 avril 2011 à 10h30
dans le parc de la mairie

Tous les enfants de Carnin de moins de 11 ans sont les bienvenus.

Veillez munir votre enfant d'un sac.



Reliefs et Collages

Peinture contemporaine

Anne Wallart

Artiste indépendante

31 rue Roger Salengro

59112 Carnin

03 20 86 67 89

06 82 46 51 81

Siret 49183150900014

annevallart@hotmail.fr

<http://reliefsetcollages.fr>

Restitution des travaux d'élèves adultes et enfants
de l'Atelier « Peinture et Collage »
d'Anne WALLART, Artiste indépendante
le samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai
à partir de 11h30
au restaurant scolaire
« le Petit Prince »
Vernissage le 30 avril à 11h30



BRADERIE



Le Football Club de Carnin organise sa braderie annuelle le samedi 1^{er} mai.
La circulation et le stationnement de tous véhicules et cycles seront interdits de 8h00 à 18h00 dans les rues du Lieutenant Baillet et Lucien Dal.



LES MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette année, 11 travailleurs seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui se déroulera le dimanche 1^{er} mai 2011 à 11 heures en Mairie de Carnin

Echelon argent - 20 ans : B. BALIN, J.Y. BRETON, M. DUCHATEAU

Echelon vermeil - 30 ans : J. DELFAVERO, M. DUCHATEAU

Échelon or - 35 ans : G. BLOTHIAUX, B. GENGEMBRE, F. POGY,
J. DELFAVERO, M. DUCHATEAU, J.M GENGEMBRE,
P. HERMANT

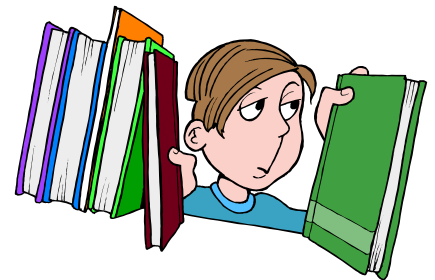
Échelon Grand-Or - 40 ans : D. MONSEUR, A. POGY, M. DUCHATEAU



BIBLIOTHEQUE

Ouverture :

- lundi de 17h à 18h
- mercredi de 14h à 18h30
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h



Heure de Conte : mercredi de 10h30 à 11h45

Attention, durant les vacances scolaires d'avril la bibliothèque sera fermée du 25 au 30 avril 2011.

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE

**Mercredi 4 Mai 2011
passage vers 15h**

Les coureurs arriveront de Allennes-les-Marais passage rue Lieutenant Baillet, rue Roger Salengro et direction Camphin-en-Carembault.



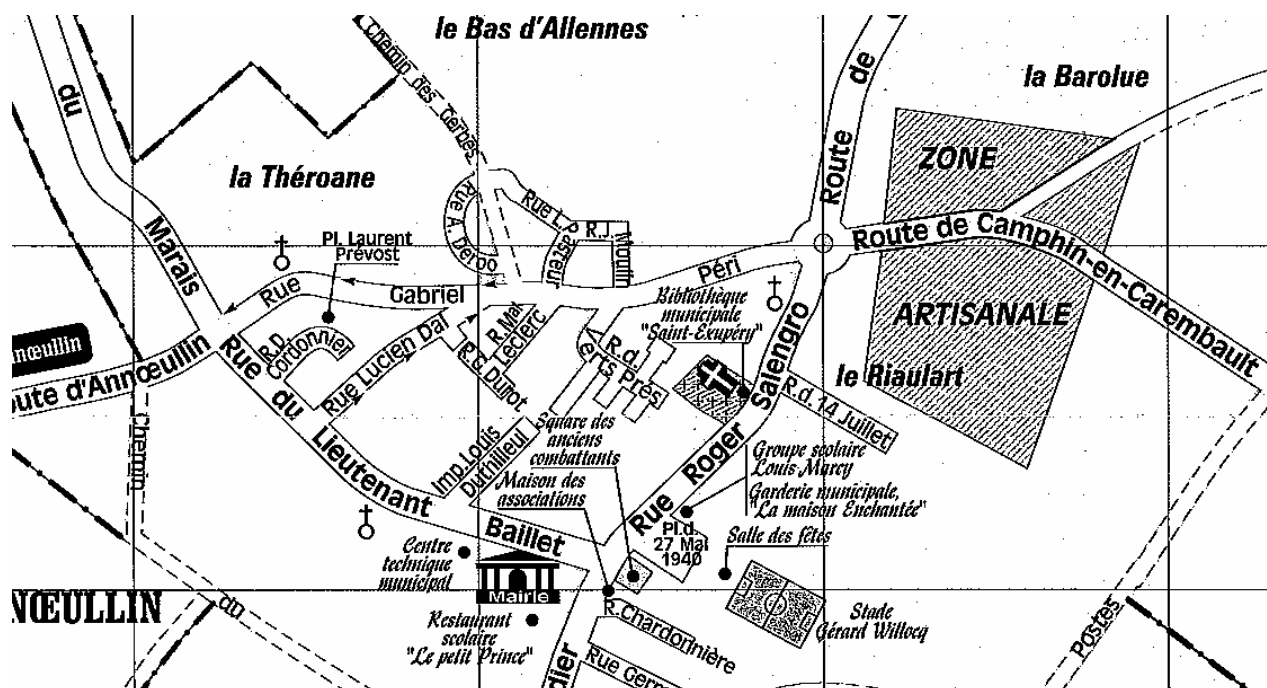
POUR LA SÉCURITÉ



Nous faisons appel aux bénévoles pour assurer les postes de signaleurs (12).
Les conditions sont les suivantes : être majeurs et en possession du permis de conduire.

Inscriptions en Mairie délai maximum le 15 mars .

CARNIN a été une nouvelle fois félicité par les organisateurs de la course lors de la réunion de préparation du 8 février 2011.



CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE PAQUES



Le centre de loisirs « Valérie Martin » sera ouvert du 18 au 22 avril

de nombreuses



vous seront proposées

ETE 2011



Le centre de loisirs « Valérie Martin » sera ouvert du :

4 juillet au 29 Juillet

il accueillera vos enfants de 4 à 16 ans pour de nombreuses activités manuelles, sportives et ludiques.

Pensez déjà aux inscriptions.

Les dossiers d'inscription seront disponibles en Mairie fin mars.

Attention clôture des inscriptions le 30 avril 2011

Dès à présent pensez à demander les bons vacances ANCV auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.



**SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET D'INCINERATION DES
ORDURES MENAGERES** Siège :
22, rue Léon Blum - 59239 THUMERIES
☎ 03.20.32.10.20 - ☎ 03.20.32.68.23

Nous vous communiquons ci-après, les jours de rattrapage et de passage des encombrants pour l'année 2011 :

Jour férié	Reporté au :	Déchets
Ascension 2 juin	Samedi 4 juin 2011	Ordures ménagères
Fête Nationale 14 juillet	Samedi 16 juillet 2011	Ordures ménagères
Toussaint 1er novembre	Samedi 29 octobre 2011	Sélectif + Biodéchets

**Collecte des encombrants
le vendredi 30 septembre 2011**

**Pour la casse ou le remplacement des bacs sélectifs veuillez
appeler le :**

☎ 0.800.340.199



AVOCAT :

Barbara FLORCZAK, avocate au barreau de Lille, vous apporte son expérience professionnelle dans les domaines du droit civil de la famille, droit social, droit commercial et droit pénal.

Attention

Permanences les 12 mars et 9 avril dès 10 heures

Uniquement sur rendez vous

Merci de prendre contact à son cabinet tel: 03.28.14.13.94



Conseil Général
Département **du Nord**

CONSEILLER GENERAL :

Monsieur Gérard BOUSSEMART, Conseiller Général du Canton de Seclin-sud assurera une permanence sans rendez vous préalable le samedi 19 mars 2011 de 10h30 à 11h30



UTPAS DE SECLIN
45 rue du 8 MAI 1945
BP 369
59473 SECLIN Cedex

**Permanences en mairie de Carnin de Madame BOUCHARD,
Assistante sociale**

- Lundi 7 mars 2011
- Lundi 4 avril 2011
- Lundi 2 mai 2011
- Lundi 6 juin 2011

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Service Accueil

Légalisation de signature :

Le signataire doit se présenter muni du document et de sa carte d'identité.

Dossier de demande de Médaille du travail :

Un formulaire est à retirer en Mairie.

Les formulaires suivants sont disponibles en Mairie :

- Demande de duplicata de permis de conduire
- demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule
- certificat de cession de véhicule

Service état-civil - élections

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- avoir la nationalité française
- être âgé au moins de 18 ans
- ne pas être privé de ses droits civiques

Les demandes sont reçues jusqu'au 31 décembre.

Se présenter personnellement avec :

- Une carte d'identité en cours de validité ou acte de naissance
- Un justificatif du lien avec la commune : une quittance de loyer, d'eau, de gaz, ... (- 6 mois)

Cas particuliers :

- si vous habitez chez vos parents, une attestation de ces derniers établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.
- si vous avez acquis la nationalité française, le certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

Inscription automatique des jeunes de 18 ans

En application de la loi du 10 novembre 1997, les jeunes français ayant atteint ou qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 ou 29 février de l'année qui suit, seront inscrits d'office sur les listes électorales. Pour valider cette inscription (confirmation de la nationalité française, date et lieu de naissance, adresse ...) chaque année les jeunes concernés recevront une invitation à passer en Mairie. Les jeunes qui n'auront pas été contactés, devront se présenter en Mairie, au service des élections avant le 31 décembre, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance téléphone, loyer) pour s'inscrire.

Attestation de vie commune :

Le ou les déclarants doivent se présenter avec leur pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Cartes d'identité et passeports :

Les dossiers sont à remplir en mairie.

Cartes d'identité :

- 2 photographies identiques et récentes
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- la carte nationale d'identité à renouveler

Attention le renouvellement d'une carte d'identité suite à une perte ou un vol devra être soumis à un droit de timbre de 25 euros.

Passeport :

- 2 photos d'identité identique et récente
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le passeport à renouveler

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le prix du passeport est fixé à :

- 86 euros, minoré à 42 euros pour les mineurs de 15 ans et plus et 17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans, si vous fournissez vos photographies.
- 89 euros, minoré à 45 euros pour les mineurs de 15 ans et plus et 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans si vous ne fournissez pas vos photographies.

Livret de famille :

Une demande doit être remplie à la mairie du domicile en cas de perte, vol, destruction, séparation ou divorce.

Votre livret de famille doit être régulièrement tenu à jour de toutes mentions (reconnaissance, rectifications, divorce ...)

Les certificats conformes :

Par décret du 1^{er} octobre 2001, « les administrations, services et établissements publics de l'État ou des collectivités territoriales ou les entreprises, caisses et organismes contrôlés par l'État ne peuvent exiger, dans les procédures administratives qu'elles instruisent, la certification conforme à l'original des photocopies de documents délivrés par l'un d'entre eux ». Continueront à être certifiées les copies demandées par les autorités étrangères.

Déclaration de naissance :

Elle doit être faite dans les 3 jours qui suivent (non compris le jour de la naissance) à la mairie du lieu de naissance, sur présentation du livret de famille, des pièces d'identité des parents, et de la reconnaissance anticipée s'il y a lieu pour les couples non mariés.

Mariage :

Convenir avec le service d'État Civil de la date et de l'heure de la cérémonie. Le mariage peut être célébré à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux. Un dossier est à retirer trois mois avant le mariage et à rapporter impérativement par les futurs conjoints ensemble au minimum un mois avant le mariage.

Noces D'Or et Diamant :

Elles se déroulent à la mairie du domicile pour fêter les 50 ou 60 années de mariage. Un dossier est à établir par les époux ensemble au minimum deux mois avant la date de la cérémonie qui aura été préalablement fixée avec le service d'État Civil.

Attestation d'accueil :

Le formulaire est remplir en mairie, le détail des éléments à fournir est précisé en mairie.

Le titre de séjour à renouveler :

Un dossier doit être constitué et déposé deux mois avant la fin de validité du titre détenu.

Le certificat d'hérédité :

Il se demande à la mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers sur indication de l'identité et de l'adresse de chacun de ces derniers et sur présentation du ou des livrets famille, si le défunt a contracté plusieurs unions.

Le recensement militaire :

Les jeunes gens, garçons, filles, sont invités à se présenter personnellement à la mairie de leur domicile à partir du jour de leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

AUTRES DOCUMENTS**L'extrait n°3 de casier judiciaire :**

Il est délivré gratuitement sur demande faite :

- Par courrier : Casier Judiciaire Nationale, 107 rue du landreau
44079 NANTES cedex 1
- par Internet : justice.gouv.fr

Sur papier libre, mentionner nom (jeune fille + marital), prénom, date et lieu de naissance, adresse, accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité.

Le certificat de nationalité :

Il se demande auprès du greffe du tribunal d'instance :

- 13 avenue du peuple belge
59000 Lille
- ☎ 03.20.78.33.33

Un dossier est à constituer. Pour ce faire, téléphonez au numéro indiqué ci-dessus pour recevoir la liste complète des pièces à fournir.

Le pacte Civil de Solidarité :

Pour conclure un pacte Civil de solidarité, adressez-vous au greffe du Tribunal d'Instance.



Exposition Publique

Le SCOT de l'arrondissement de Lille est un projet de territoire s'appuyant sur un diagnostic et une vision d'ensemble du développement et de mise en cohérence des diverses politiques publiques (économique, de l'habitat, des déplacements, de l'environnement, ...)

Document de planification intercommunal à valeur juridique, il fixe pour les 10 à 20 ans à venir, les vocations générales des espaces et définit leur organisation spatiale à l'échelle d'un bassin de vie, dans le cadre d'une stratégie globale d'aménagement et de développement durable.

L'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a préparé, pour le compte du Syndicat mixte du SCOT, une exposition publique sur le diagnostic du SCOT. Cette exposition sera simultanément installée du 1^{er} au 31 mars sur l'ensemble des 13 territoires du SCOT de Lille Métropole.

L'objectif de l'exposition est de partager avec le public les connaissances et les enjeux du territoire et de les enrichir grâce aux réactions et au vécu des habitants. Pour cela, un registre sera mis à disposition du public dans les lieux d'exposition, afin de recueillir les avis et remarques des habitants qui souhaitent s'exprimer lors de cette phase de concertation préalable.

Pour la Communauté de Communes de la Haute Deûle, l'exposition se déroulera au 1^{er} étage de Mairie d'Annœullin pendant les heures d'ouverture.



Agence Régionale de Santé Nord - Pas de Calais

Lille, le 4 février 2011

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Le Contrôle Sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a été déclarée conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés par l'ARS (Agence Régionale de Santé Nord- Pas de Calais) le 4 février 2011.
Le détail des mesures est consultable en mairie.

LA C.N.S.P.A INFORME ET SENSIBILISE

❖ La campagne nationale contre les abandons d'animaux.

Toutes les S.P.A sont confrontées au fléau national que constituent les abandons d'animaux au moment des vacances.

Depuis 1977, pour sensibiliser le public, la Confédération nationale des S.P.A de France lance au début de chaque été une grande campagne de prévention et d'information. Affiches et autocollants sont largement diffusés.

Le visuel change, mais le thème est toujours le même : « N'abandonnez pas vos animaux pour partir en vacances ». Depuis de nombreuses années, c'est le peintre animalier Alain ROLLAND qui illustre bénévolement cette campagne.

Si tous les étés, les refuges affichent encore « complet », un résultat positif est cependant à noter : une diminution très sensible des abandons dits « sauvages », sur l'autoroute ou dans les bois.



❖ La stérilisation

Les associations de protection des animaux sont confrontées à un autre problème : la reproduction des chats.

De tous les animaux familiers, le chat est certainement le plus indépendant. Il est bien difficile de garder un chat à l'intérieur s'il a décidé d'aller voir dehors ce qui se passe. Mais le chat, est aussi hélas, très prolifique. Une chatte peut avoir trois portées par an, de 4 à 5 chatons chacune. A ce rythme, il devient vite impossible de trouver un placement pour tous les nouveaux-nés. Les chatons en surnombre viendront grossir le nombre des hôtes des refuges ou seront simplement laissés à la rue.

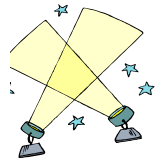
La Confédération nationale des S.P.A de France diffuse une documentation pour encourager la stérilisation des chats, mâles ou femelles. Largement distribué par les S.P.A et diffusé à la presse, ce flyer a pour but d'inciter les personnes à stériliser leur animal en leur présentant les nombreux avantages.

Ne laissez pas venir au monde des chatons
non désirés.

Pour son bien-être et pour le vôtre, faites
stériliser votre chat

CINEMA – MARS 2011

Médiathèque - Annœullin –tél : 03.20.16.15.90 – Tarif réduit : 3€50 – tarif normal : 4€50 Tarif groupe (10 personnes) : 2.50 €



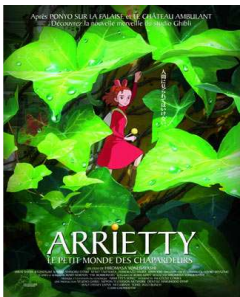
Une Vie de Chat - durée : 1h10 Jeudi 3 mars à 14h30

Tous les chats vous le diront, l'aventure est sur les toits, à fortiori sur les toits de Paris. Le Chat Dino lui, mène une double vie. Tendré et câlin le jour dans les bras de Zoé, la fille du commissaire, il n'est pas tout gris la nuit lorsqu'il suit Nico cambrioleur. Le commissaire, c'est Jeanne, une maman qui n'a pas été épargnée par la vie. Son mari a récemment été assassiné par le terrible Costa et depuis ce drame sa petite fille ne parle plus. La super maman super flic viendra-t-elle à bout de ses démons ? Une nuit, Zoé surprend Costa et sa bande qui préparent un mauvais coup. Une poursuite s'engage, les personnages se croisent, s'entraident ou se combattent, jusque sur les toits de Notre-Dame...



Au-delà - durée 2h08 Vendredi 04 mars à 20h30

Au-delà est l'histoire de trois personnages hantés par la mort et les interrogations qu'elle soulève. Georges est un américain d'origine modeste, affecté d'un « don » de voyance qui pèse sur lui comme une malédiction. Marie, journaliste française, est confrontée à une expérience de mort imminente, et en est durablement bouleversée. Et quand Marcus, un jeune garçon de Londres, perd l'être qui lui était le plus cher et le plus indispensable, il se met désespérément en quête de réponses à ses interrogations. Georges, Marie et Marcus sont guidés par le même besoin de savoir, la même quête. Leurs destinées vont finir par se croiser pour tenter de répondre au mystère de l'Au-delà.



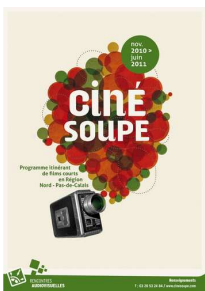
Arrietty le petit monde des charardeurs- durée 1h34 samedi 05 mars à 14h30

Dans la banlieue de Tokyo, sous le plancher d'une vieille maison perdue au cœur d'un immense jardin, la minuscule Arrietty vit en secret avec sa famille. Ce sont des Charardeurs. Arrietty connaît les règles : on n'emprunte que ce dont on a besoin, en tellement petite quantité que les habitants de la maison ne s'en aperçoivent pas. Plus important encore, on se méfie du chat, des rats, et interdiction absolue d'être vus par les humains sous peine d'être obligés de déménager et de perdre cet univers miniature fascinant fait d'objets détournés. Arrietty sait tout cela. Pourtant, lorsqu'un jeune garçon, Sho, arrive à la maison pour se reposer avant une grave opération, elle sent que tout sera différent. Entre la jeune fille et celui qu'elle voit comme un géant, commence une aventure et une amitié que personne ne pourra oublier...



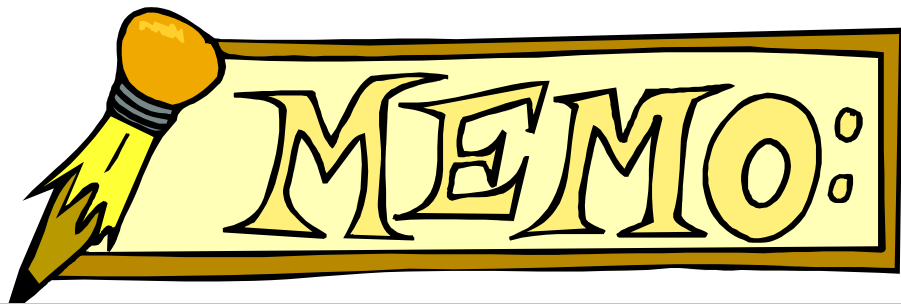
Rien à déclarer - durée 1h48 jeudi 17 mars à 20h30

1^{er} janvier 1993 : passage à l'Europe. Deux douaniers, l'un belge, l'autre français, apprennent la disparition prochaine de leur poste frontière situé dans la commune de Courquain France KOORKIN Belgique. Francophobe de père en fils et douanier belge trop zélé, Ruben Vandevoorde (Benoît Poelvoorde) se voit contraint et forcé d'inaugurer la première brigade volante mixte franco-belge. Son collègue français, Mathias Ducatel (Dany Boon), considéré par Ruben comme son ennemi de toujours, est secrètement amoureux de sa sœur. Il surprend tout le monde en acceptant de devenir co-équipier de Vandevoorde et sillonner avec lui les routes de campagnes frontalières à bord d'une 4L d'interception des douanes internationales.



Ciné soupe - Vendredi 25 mars à 20h00

En tournée pour la 8^{ème} édition, le Ciné Soupe s'arrête à Annœullin pour une projection gourmande sur grand écran. Des films courts du monde entier pour un spectacle visuel étonnant !!! Découvrez dans cette programmation le court-métrage d'un artiste local nommé aux Oscars 2011!!! Voir des courts métrages c'est bien, en parler c'est mieux !! Dans une ambiance conviviale, l'équipe du Ciné Soupe vous invite à l'issue de la projection à partager vos impressions autour d'un bol de soupe !!!



Dimanche 20 mars : C'est le Printemps !

Dimanche 27 mars : Comptage du gibier

Dimanche 3 avril : Parcours du cœur

Samedi 6 avril : Cérémonie Citoyenneté

Dimanche 24 avril : Pâques

Lundi 25 avril : Chasse à l'œuf

**Samedi 30 avril : Vernissage d'Anne Wallart,
Artiste indépendante**

**Dimanche 1^{er} Mai : Exposition d'Anne Wallart,
Artiste indépendante
Médailles du travail
Braderie du Football Club de
CARNIN**

MAIRIE DE CARNIN

<http://www.mairiecarnin.com>

Tél : 03.20.85.66.17 / Fax: 03.20.85.56.30

e-mail : communedecarnin@orange.fr

**Les Bureaux sont ouverts au public
du lundi au vendredi
de 9h à 12h & de 14h à 17h
le samedi de 10h à 12h.**

***La permanence du service social est tenue le
lundi toute la journée et le mardi matin.
Merci de prendre rendez-vous avec le secrétariat.***

IPNS